

# Feuille de Match

CDC-F

## Championnat Départemental Féminin par Équipe des Clubs CDC-F Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE

Ligue Bretagne PJP, 2 rue Jean-Claude Legat, 56230 Questembert

CD22PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette, Triplette & Tir = 4 pts

FFPJP - Ligue de Bretagne

Division : CDC-F

Groupe :

Date : 28 octobre 2018

Lieu : TRÉGUEUX

**A** Équipe n° :

**A**

Club : TRÉGUEUX - 2

**B** Équipe n° :

**B**

Club : TRÉGUEUX - 3

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
QUIVORON Chantal	02236001

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
RELO KATY	2239056

**A** Composition Equipe **A**

NOM + Prénom	n° licence	*
MARTY MAGALI	0020039	
STANNELER BRIGITTE	02246082	
STANNELER THURIEL	02239085	
QUIVORON CHRISTELLE	02236006	
GILBERT Joana	02239140	
LEYZOR BRIGITTE	02209148	

**B** Composition Equipe **B**

NOM + Prénom	n° licence	*
1 RELO ORIANE	2239367	
4 HERGNOT LAURENCE	2246145	
5 HOUBEDINE MARYUNE	2234069	
6 GUYOMARD SYLVIE	2239195	
7 RELO KATY	2239056	
8		

\* contrôle licences sur le fichier excel fourni par la Ligue Bretagne. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

\* Si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité Régional de Bretagne

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48 H. au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 74 49 29 73 - etienne.symoneaux@gmail.com

Membres : Jean-François BÉRÉPION - 06 79 49 02 70 - jf.berepion@orange.fr / Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 - michel.relo@orange.fr

**A** Club de **TREGUEUX - 2** **A**

**B** Club de **TREGUEUX - 3** **B**

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	LEZOUA BRIGITTE	13	2-0
2	STANDEREAU NVAEL	12	2-0
3	GILBERT JOANA	13	2-0
4	MARTY MAGALI	13	2-0
Sous TOTAL PTS >			6

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	Juyonard Sylvie	12	0-2
2	Houdelbine Margline	13	0-2
3	Ribo Oriane	11	0-2
4	Hergnat Laurence	6	0-2
Sous TOTAL PTS >			2

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	LEZOUA BRIGITTE	13	4-0
2	GILBERT JOANA	13	4-0
1	STANDEREAU NVAEL	6	4-0
2	LEZOUA BRIGITTE	6	4-0
Sous TOTAL PTS >			4

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	Ribo Oriane	8	0-4
2	Juyonard Sylvie	13	0-4
1	Houdelbine Margline	13	0-4
2	Hergnat Laurence	6	0-4
Sous TOTAL PTS >			4

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	LEZOUA BRIGITTE	4	4-0
2	MARTY MAGALI	4	4-0
3	STANDEREAU NVAEL	4	4-0
Sous TOTAL PTS >			8

n°	NOM - Prénom	SCORE	PTS
1	Hergnat Laurence	0	0-4
2	Ribo Oriane	0	0-4
3	Juyonard Sylvie	0	0-4
Sous TOTAL PTS >			0

TIR de PRÉCISION			
1	GILBERT JOANA	7	4-0
Sous TOTAL PTS >			8

TIR de PRÉCISION			
1	Houdelbine Margline	6	0-4
Sous TOTAL PTS >			0

Équipe **A** TOTAL GÉNÉRAL PTS > 18

Équipe **B** TOTAL GÉNÉRAL PTS > 6

Gagnante : Équipe A n° du Club de Tregueux 2  
 Perdante : Équipe B n° du Club de Tregueux 3

Signature Capitaine Équipe A: Quivoran  
 Signature de l'Arbitre: [Signature]  
 Signature Capitaine Équipe B: [Signature]

Réserves :

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

## FEUILLE de MATCH - TIR de PRÉCISION



FFJP - Ligue de Bretagne - Comité 22 PJP			Atelier 1				Atelier 2				Atelier 3				Atelier 4				Atelier 5			
Division : CDC F			Boule cible seule				Boule cible derrière le but				Boule cible entre 2 boules				Boule cible à la sautée				But seul			
Groupe :																						
Date : 28 octobre 2018																						
Lieu : TRÉGUEUX																						
A Club : TRÉGUEUX - 2																						
B Club : TRÉGUEUX - 3																						
Club	Nom & Prénom	Total	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m	6 m	7 m	8 m	9 m
A	Joueuse : HOUDERINE Maryline	6	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0
B	Joueuse : GILBERT Joana	7	0	0	3	0	0	0	1	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Résumé du déroulement du tir de précision

L'ordre de passage est fait par tirage au sort (pièce). La joueuse qui gagne le toast choisi si elle commence ou non le tir.

Chaque joueuse tire une boule par distance / atelier de 1 à 5 (soit 4 boules par atelier et donc 20 boules au total de l'épreuve).

Les joueuses tirent l'une après l'autre depuis la figure 1 à 6 mètres, jusqu'à la figure 5 à 9 mètres.

La joueuse a 30 secondes par boule.

Le tir sera considéré comme valable si l'impact est dans le cercle de tir de 1 m.

Si le cercle est mordu, le tir est considéré comme nul.

La boule cible doit être touchée en premier.

Boules cibles & obstacles : Ø 74 mm, 700 gr, lisses

Cibles de couleur claire, obstacles de couleur foncée.

5 pts = Carreau 3 pts = boule sortie 1 pt = boule touchée	5 pts = Carreau 3 pts = boule sortie 1 pt = boule touchée	5 pts = Carreau 3 pts = boule sortie 1 pt = boule touchée	5 pts = Carreau 3 pts = boule sortie 1 pt = boule touchée	5 pts = but 3 pts = but 0 pt = but n
Atelier 1	Atelier 2	Atelier 3	Atelier 4	Atelier 5

## Attribution des points - Ateliers / Figures 1-2-3 - 4

5 pts	La boule cible sort du cercle et la boule de tir reste dans le cercle	Aucun obstacle ne d
3 pts	La boule cible et la boule de tir sortent du cercle	Aucun obstacle ne
1 pts	La boule cible touchée reste dans le cercle Si un obstacle bouge au retour, boule noire touchée après que la boule cible a d	
0 pt	Impact hors du cercle de tir, non respect du cercle de lancer	Obstacle touché

## Attribution des points - Atelier / Figure 5

5 pts	But sorti du cercle de tir
3 pts	But touché : le but est considéré comme frappé s'il quitte son logement initial
0 pt	But non touché et/ou impact hors du cercle de tir et/ou non respect du cercle de lancer